



RAPPORT ANNUEL DE L'EXPLOITANT D'UNE INSTALLATION DE TRAITEMENT DE DÉCHETS BIOMÉDICAUX

Extrait du *Règlement sur les déchets biomédicaux* [jusqu'à la mise à jour Internet se référer au *Règlement modifiant le Règlement sur les déchets biomédicaux*, version administrative en vigueur le 18 décembre 2023]

ANNEXE II

Rapport annuel de l'exploitant d'une installation de traitement de déchets biomédicaux hors du lieu de leur production, d'une installation d'entreposage de déchets biomédicaux hors du lieu de leur production ou d'un système de transport de déchet biomédicaux

Article 15 du Règlement sur les déchets biomédicaux

Année de référence

ACTIVITÉS

☐ Transport ☐ Entreposage ☐ Traitement par désinfection ☐ Traitement par incinération

IDENTIFICATION DE L'EXPLOITANT

Nom

Adresse

Ville

Code postal

IDENTIFICATION DU RESPONSABLE

Nom

Prénom

Titre

Adresse électronique

Numéro de téléphone

Poste

Signature

Date

**RAPPORT ANNUEL DE L'EXPLOITANT
D'UNE INSTALLATION DE TRAITEMENT
DE DÉCHETS BIOMÉDICAUX**

PRO-10389-ANNEXE II

RENSEIGNEMENTS SUR LES QUANTITÉS REÇUES ET EXPÉDIÉES			
Nom et adresse du producteur	Quantité totale	Nom et adresse du transporteur ☐ Même que ci-haut, ou :	Nom et adresse du destinataire ☐ Même que ci-haut, ou :
	_____kg		
	_____kg		
	_____kg		
	_____kg		
	_____kg		
	_____kg		
	_____kg		
	_____kg		
	_____kg		
	_____kg		